



Simon Associés
Nicolas Billon



36 ans, est coopté associé du cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés. Titulaire d'un DESS de juriste d'affaires et avocat au barreau de Paris

depuis 1998, il a exercé son activité en droit social au sein du cabinet Reinhart Marville Torre de fin 1997 à 2002, puis au sein du cabinet Asmar & Assayag de 2002 à 2005, et, enfin, en exercice individuel, avant de rejoindre le cabinet Simon Associés en 2006. Il est en charge du département droit social